

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION LE 4 SEPTEMBRE 2018 à 18 H 35

AVIS DE CONVOCATION

Le 30 août 2018

Prenez avis qu'à la demande des conseillers de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée le mardi 4 septembre 2018, à 18 h 35, à la maison de la culture Claude-Léveillée, au 911, rue Jean-Talon Est à Montréal. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Danielle Lamarre Trignac

La secrétaire d'arrondissement Danielle Lamarre Trignac



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 4 septembre 2018 à 18 h 35

ORDRE DU JOUR

10 - Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA <u>Bureau du directeur d'arrondissement</u>

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Autre sujet

CA <u>Bureau du directeur d'arrondissement</u>

Présenter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2019, ainsi que le programme triennal des immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021

10.04 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

10.05 Questions

CA <u>Bureau du directeur d'arrondissement</u>

Période de questions des membres du conseil

30 - Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1181803007

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2019.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA <u>Direction des services administratifs</u> - 1181803006

Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2019, 2020 et 2021, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

70 - Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA <u>Bureau du directeur d'arrondissement</u>

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8 Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0 Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0 Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.01

2018/09/04 18:35



Dossier # : 1181803007

Unité administrative responsable :

Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources

financières et matérielles

Niveau décisionnel proposé :

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions

budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de

Montréal, pour l'exercice financier 2019.

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2019.

Signé par Brigitte BEAUDREAULT Le 2018-08-22 10:17

Signataire : Brigitte BEAUDREAULT

Directrice des services administratifs Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier # :1181803007

Unité administrative

responsable :

Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources

financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet : Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions

budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel

- Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de

Montréal, pour l'exercice financier 2019.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2019. Les principaux éléments mis en place par la Ville pour constituer le budget 2019 sont :

- Indexation de 1,5 % du budget des transferts centraux;
- Poursuite de la mise en oeuvre de la réforme du financement des arrondissements et mise à jour des paramètres;
- Centralisation de contrats liés aux matières résiduelles;
- Mise en place d'une gestion performante des ressources humaines.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 140372 - 5 décembre 2017 - Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2018.

DESCRIPTION

Le budget de l'arrondissement est planifié et soumis pour adoption au conseil d'arrondissement à chaque année. Il est ensuite déposé au comité exécutif pour être inclus au budget de la Ville de Montréal.

JUSTIFICATION

Comme prévu au calendrier de la Ville centre, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires, les transmettre au comité exécutif pour approbation et les faire adopter par le conseil municipal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville-centre pour ses dépenses de fonctionnement de 46 948 400 \$. À ce transfert s'ajoutent les revenus de taxation locale de 7 690 100 \$ afin de maintenir le niveau de service actuel. Les revenus locaux s'élevant à

3'289'000 \$ ont été indexés par rapport à ceux de l'année précédente. De plus, l'arrondissement a affecté un montant de 400 800 \$ de ses surplus afin de lui permettre de rencontrer ses obligations. L'enveloppe globale du budget de dépenses s'élèvera à 58 328 300 \$ pour l'exercice financier 2019.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dépôt pour approbation au CE 31 octobre 2018 Adoption au CM spécial du budget 27 novembre 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La documentation budgétaire a été préparée en conformité avec les directives du Service des finances.

Intervenant et sens de l'intervention Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture:

RESPONSABLE DU DOSSIER ENDOSSÉ PAR Le : 2018-08-22

Sylvain DANSEREAU Chef de division - ressources financières et matérielles Brigitte BEAUDREAULT Directrice des services administratifs

 Tél:
 514 868-4062
 Tél:
 514 872-9173

 Télécop.:
 514 868-4066



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.02

2018/09/04 18:35



Dossier # : 1181803000

Unité administrative responsable :

Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources

financières et matérielles

Niveau décisionnel proposé :

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet : Approuver la liste des projets qui constituent le programme

triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour les années 2019, 2020 et 2021, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité

exécutif de la Ville de Montréal.

Il est recommandé au conseil d'arrondissement:

- d'approuver la liste des projets qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de même que les montants d'investissements prévus pour ces projets en 2019, 2020 et 2021 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
- d'approuver la planification budgétaire pour les années 2019, 2020 et 2021 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 20 943 000 \$ pour les trois prochaines années ou de 6 981 000 \$ par année.

Signé par	Brigitte BEAU	DREAULT Le 2018-08-21 17:39	
Signataire :	:	Brigitte BEAUDREAULT	
		Directrice des services administratifs	

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier #:1181803006

Unité administrative responsable :

Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources

financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet : Approuver la liste des projets qui constituent le programme

triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour les années 2019, 2020 et 2021, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif

de la Ville de Montréal.

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme Triennal d'Immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension à 20 943 000 \$ pour les trois prochaines années ou à 6 981 000 \$ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 14 0275 - 5 septembre 2017 - Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2018, 2019 et 2020, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

DESCRIPTION

La planification pour les trois années soit de 2019 à 2021 et la projection détaillée des programmes de protection des bâtiments, de réaménagement des parcs, du programme de réfection routière et du programme de réfection routière - Travaux publics se trouvent dans la rubrique 'Pièces jointes' du sommaire décisionnel. Les montants indiqués représentent les dépenses nettes de l'arrondissement pour les trois années.

La programmation 2019 retenue comprend des investissements de l'ordre de 6 981 000 \$ qui se répartissent ainsi:

- Programme de réfection routière: 2 600 000 \$
- Programme de protection des bâtiments: 3 231 000 \$
- Programme de réfection routière Travaux publics: 950 000 \$
- Programme de réaménagement des parcs: 200 000 \$

JUSTIFICATION

L'approbation de cette liste est nécessaire à la poursuite des projets déjà amorcés et à la réalisation de nouveaux projets. La sélection des projets a été faite en tenant compte des priorités du conseil d'arrondissement. Le conseil a l'obligation de se conformer à la demande du comité exécutif et d'adopter le PTI 2019 - 2021.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant de l'enveloppe budgétaire du PTI 2019-2021 est de 20 943 000 \$ et la planification budgétaire annuelle est de 6 981 000 \$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dépôt pour approbation au CE des budgets PTI des arrondissements 31 octobre 2018; Adoption au conseil municipal (CM spécial) 27 novembre 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION
Intervenant et sens de l'intervention
Autre intervenant et sens de l'intervention
Parties prenantes
Lecture:

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvain DANSEREAU Chef de division - ressources financières et matérielles Brigitte BEAUDREAULT
Directrice des services administratifs

Le: 2018-08-21

ENDOSSÉ PAR

 Tél:
 514 868-4062
 Tél:
 514 872-9173

 Télécop.:
 514 868-4066



Système de gestion des décisions des instances PIÈCES JOINTES AU DOSSIER

Dossier #: 1181803006

Unité administrative responsable :

Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources

financières et matérielles

Objet:

Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour les années 2019, 2020 et 2021, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité

exécutif de la Ville de Montréal.

Liste des projets du Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray –Saint-Michel-Parc-Extension pour les années 2019, 2020 et 2021:

Budget PTI 2019-2021 2e version.xlsx

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sylvain DANSEREAU Chef de division - ressources financières et matérielles

Tél: 514 868-4062

Télécop.:

VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE VILLERAY - SAINT-MICHEL - PARC-EXTENSION BUDGET P.T.I. - 2019 - 2021 - SOMMAIRE

				'(000 \$)
Description du sous-secteur	2019	2020	2021	TOTAL
PARCS (éclairage, réaménagement, etc.)	200	\$ 800 \$	755 \$	1 755 \$
PRR (trottoirs, amélioration circulation, réfection routière, etc.)	2 600	\$ 2 600 \$	2 600 \$	7 800 \$
PRR (travaux publics)	950	950 \$	950 \$	2 850 \$
IMMEUBLES	3 231	\$ 2 631 \$	2 676 \$	8 538 \$
TOTAL DES PROJETS	6 981	\$ 6 981 \$	6 981 \$	20 943 \$

				'(000 \$
Description du sous-projet	2019	2020	2021	TOTAL
PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS			_	_
Parc Villeray	1 000			1 000
Parc Villeray (subvention)	-1 000			-1 000
Parc du Bon-Air	600			600
Parc du Bon-Air (Fonds de parcs)	-600			-600
Parc Birnam	700			700
Parc Birnam (Fonds de parcs)	-700			-700
Parc de Turin		500		500
Parc de Sienne		650		650
Parc de Sienne (subvention)		-650		-650
Parc Michel-Ange		450		450
Parc Michel-Ange (subvention)		-450		-450
Parc Gabriel-Sagard			200	200
Parc Gabriel-Sagard (Fonds de parcs)			-200	-200
Parc Shaughnessy			600	600
Parc Shaughnessy (Fonds de parcs)			-600	-600
Parc Bloomfield			350	350
Parc Bloomfield (Fonds de parcs)			-350	-350
Parc Champdoré			300	300
Parc Champdoré (PAM)			-300	-300
Parcs à planifier	200	300	755	1 255
TOTAL - PROJETS	200 \$	800 \$	755 \$	1 755 \$

VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE VILLERAY - SAINT-MICHEL - PARC-EXTENSION BUDGET P.T.I. 2019-2021

	_				'(000 \$)
Description du sous-projet		2019	2020	2021	TOTAL
PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE					
Apaisement de la circulation (dos d'âne, géométrie)		400	400		800
PRR- reconstruction de trottoirs		800	800		1 600
PRR - rues locales (saillies, verdissement)		1 000	1 000		2 000
PRR - à planifier (honoraires professionnels)		400	400	2 600	3 400
TOTAL - PROJETS		2 600 \$	2 600 \$	2 600 \$	7 800 \$

				'(000)
Description du sous-projet	2019	2020	2021	TOTAL
PROGRAMME DE PROTECTION DE BÂTIMENTS		-	-	
Aréna St-Michel - mise aux normes réfrigération de glace	2 000	800		2 800
Piscine Parc François-Perreault		1 500	1 500	3 000
Piscine Parc François-Perreault (subvention)		-1 500	-1 500	-3 000
Sécurisation du clos de voirie Saint-Michel	300			300
Centre Ogilvy - fenestration à refaire	140			140
Centre Jean-Rougeau - réfection toiture			900	900
Réaménagement salle de diffusion William Hingston	100			100
Piscine Joseph-Charbonneau - aménagement des vestiaires	140			140
Piscine Joseph-Charbonneau - aménagement bureaux sauveteurs, locaux rangement et casiers			75	75
Chalet du parc Champdoré - réaménagement (2020)		1 000		1 000
Chalet du parc Champdoré - réaménagement (2020) (subvention)		-1 000		-1 000
Piscine St-Roch - base tremplin et diviser piscine de pataugeoire		100		100
Pataugeoire Ste-Yvette à refaire			200	200
Bibliothèque Villeray - Stationnement souterrain		1 180	1 000	2 180
Chalets de parc - mise aux normes	150	100	100	350
mmeubles à planifier	401	451	401	1 253
TOTAL - PROJETS	3 231 \$	2 631 \$	2 676 \$	8 538 \$

VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE VILLERAY - SAINT-MICHEL - PARC-EXTENSION BUDGET P.T.I. 2019-2021

					'(000 \$)		
Description du sous-projet		2019	2020	2021	TOTAL		
PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE (travaux publics)							
PRR		950	950	950	2 850		
					0		
					0		
					0		
	-]			0-0.0	0.070.0		
TOTAL - PROJETS		950 \$	950 \$	950 \$	2 850 \$		